

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_035_B](#) | [Autour de l'Histoire de la folie \[B\]](#)[CollectionBoite_035_B-2-chem](#) | [Sorcellerie au XVIe siècle. Item](#)[Définition des sorcières](#)

Définition des sorcières

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb035_B_f0066

SourceBoite_035_B-2-chem | Sorcellerie au XVIe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Erastus, Thomas](#)

Références bibliographiquesErastus, Deux dialogues de Thomas Erastus,... touchant le pouvoir des sorcieres et de la punition qu'elles méritent, in J. Wier, Histoires, disputes et discours, des illusions et impostures des diables, des magiciens infames, sorcieres et empoisonneurs, Pour Jaques Chouet, 1579
RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 15/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Définition des sorcières.

" Sorcière est une femme magicienne
 ou enchanteuse, (on s'ad ou sa vouche
 appeler) qui ayant pris fait & cause
 de la secte religieuse attribuée au
 diable par le moyen de l'appareil et
 manifeste apparence à cette fin que (sans
 les autres pouvoirs et talents) elle s'est pu
 lui enseigner et appris à brouter les
 éléments, à invoquer les esprits, à nuire aux h.
 aux bestes, aux champs, et aux fruits de la
 terre, et faire divers autres merveilles qui
 sont impossibles à nature, le tout par le
 moyen de charmes, herbes et autres choses
 laque elle d'elle-même ne peut aucunement nuire.

2. Nature d'Événements.



De l'Action de la lumière

"L'Action de la lumière sur les corps opaques est de leur faire absorber une certaine quantité de chaleur, et de leur faire éprouver une certaine quantité de pression." (Laplace)

On a vu que la lumière est une vibration transversale, et que sa vitesse est de 300 000 000 mètres par seconde. Elle agit sur les corps opaques en leur faisant absorber une certaine quantité de chaleur, et en leur faisant éprouver une certaine quantité de pression.

La pression de la lumière est due à son impulsion. Elle agit sur les corps opaques en leur faisant éprouver une certaine quantité de pression, et en leur faisant absorber une certaine quantité de chaleur.

La chaleur absorbée par les corps opaques est due à l'absorption de la lumière. Elle agit sur les corps opaques en leur faisant absorber une certaine quantité de chaleur, et en leur faisant éprouver une certaine quantité de pression.

La pression de la lumière est due à son impulsion. Elle agit sur les corps opaques en leur faisant éprouver une certaine quantité de pression, et en leur faisant absorber une certaine quantité de chaleur.

De l'Action de la lumière

